

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 10–11 février 2014**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 5 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2014/5-C/Add.1**  
10 janvier 2014  
ORIGINAL: ANGLAIS

### **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU SÉNÉGAL (2005-2010)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

# NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G. C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseiller pour les programmes, RMPP***:	M. C. Martino	tél.: 066513-3576

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion et du suivi de la performance

\*\* Département de la gestion des opérations

\*\*\* Sous-Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports

## CONTEXTE

1. Le présent document fait suite à une évaluation de l'impact qu'ont eu les programmes Vivres pour la création d'avoirs (VCA) mis en œuvre au Sénégal entre 2005 et 2010 sur la résilience des moyens d'existence. L'équipe d'évaluation a mis l'accent sur les enseignements à tirer afin de renforcer cet impact et de faire concorder à l'avenir la programmation des activités VCA avec la prochaine stratégie du Gouvernement en faveur de la résilience ainsi qu'avec le guide d'orientation de 2011 du PAM relatif aux activités VCA et sa politique en matière de réduction des risques de catastrophe. L'évaluation s'inscrivait dans une série d'évaluations de l'impact des activités VCA sur la résilience des moyens d'existence dans cinq pays. La direction prend acte des nouveaux thèmes transversaux, notamment la nécessité d'adapter les systèmes de suivi pour pouvoir tirer des enseignements, et d'améliorer les approches adoptées vis-à-vis des partenariats.
2. La direction est satisfaite que l'évaluation ait constaté les résultats positifs obtenus grâce aux activités VCA: 95 pour cent des avoirs construits étaient encore exploités, témoignant d'un fort degré de durabilité, et ils semblaient procurer des avantages à court terme. Les effets à moyen terme avaient essentiellement trait aux avoirs en lien avec la création de revenu et la production vivrière.
3. Il est ressorti de l'évaluation que les activités Vivres pour la création d'avoirs menées au Sénégal avaient eu moins d'impact sur la cohésion sociale et le renforcement de la résilience à long terme, la plupart des personnes interrogées n'ayant évoqué aucun changement notable dans ces domaines. Le PAM a déjà pris des mesures pour répondre aux préoccupations à plus long terme.
4. La direction se félicite des constatations et des recommandations issues de l'évaluation, qui prévoient notamment l'élaboration d'une approche à plus long terme, l'amélioration de la formation sur les directives relatives aux activités VCA, et la prise en compte des questions transversales que sont le suivi et les partenariats.
5. Le tableau ci-après présente les mesures prises pour donner suite aux recommandations et le calendrier de leur mise en œuvre. La direction continuera d'examiner les facteurs liés au contexte et à l'exécution, ainsi que leurs interactions, afin d'éclairer la conception des projets en vue d'obtenir des résultats positifs ailleurs.



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU SÉNÉGAL (2005-2010)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 2: Mettre en œuvre la politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe et appliquer les directives institutionnelles concernant les programmes VCA, en veillant à ce que le personnel de terrain du PAM reçoive la formation nécessaire pour pouvoir appliquer ces directives et fournir une assistance technique aux partenaires et aux communautés; et en mettant à disposition les orientations et les meilleures pratiques du PAM en français, en les adaptant à l'intention des partenaires et des communautés.</b></p> <p>Cette approche contribuerait à développer les capacités du personnel et des partenaires du PAM, et à faire en sorte que les questions liées à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe ainsi qu'à l'environnement soient efficacement prises en compte lors de la conception des activités VCA et de leur exécution sur le terrain. Il faudra dégager des ressources pour faire traduire les documents, les adapter et les diffuser, dispenser des formations et veiller à ce que le personnel dispose des compétences nécessaires pour assurer la mise en œuvre.</p>	<p>Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège</p> <p>Bureau de pays</p> <p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La nouvelle politique en matière de réduction des risques de catastrophe sera établie conformément au Plan stratégique du PAM pour 2014-2017. Le bureau de pays élaborera des directives en français, et les diffusera au personnel et à ses partenaires.</p> <p>Un manuel de formation consacré au développement rural, qui avait été publié en français en 2011, a été transmis aux partenaires coopérants et utilisé pour former ceux-ci et les homologues gouvernementaux. Les directives seront mises à jour pour tenir compte des nouvelles catégories d'activités VCA et des normes correspondantes.</p> <p>Une formation sur la programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence et la planification participative à l'échelle des communautés a été dispensée au personnel du bureau de pays et des bureaux auxiliaires afin de garantir la prise en main des activités par les populations locales. En mai 2013, une formation conjointe consacrée à la réduction des risques de catastrophe a été organisée à l'intention de membres du personnel du PAM et de la FAO, afin de faire mieux connaître la politique du PAM en la matière et les outils mis à disposition, ainsi que de promouvoir les partenariats et de recenser les synergies possibles entre le PAM, la FAO, les organisations non gouvernementales (ONG) et les pouvoirs publics.</p>	<p>Mars 2014</p> <p>Jun 2014</p> <p>Fait</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU SÉNÉGAL (2005-2010)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 5: À moyen terme et en collaboration avec les partenaires, l'unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation devrait appuyer la mise en place d'un cadre détaillé, administré par le Gouvernement, pour le suivi et l'évaluation des activités VCA, qui rattache les interventions aux plans de développement nationaux et locaux, facilite le suivi des résultats et associe toutes les parties prenantes (Gouvernement, partenaires et communautés).</b></p> <p>À cette fin, il conviendra d'adopter une perspective à moyen terme et de disposer des ressources humaines voulues pour pouvoir travailler en étroite collaboration avec l'Agence pour le développement rural, afin de faciliter l'incorporation des activités VCA dans les plans de développement régionaux et locaux, et d'assurer au bout du compte le transfert des responsabilités. Il faudra également planifier la formation des partenaires et des communautés, et la budgétiser.</p> <p>Des mesures seront prises en vue de mettre en place et de gérer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ une base de données nationale et des banques de données sous-régionales;</li> <li>➤ des indicateurs et des systèmes de suivi cohérents et pertinents et normalisés à l'échelle nationale; et</li> <li>➤ des actions de formation suivies à l'intention des partenaires aux niveaux central et sous-régional, et des outils permettant de faire participer les communautés ciblées au suivi et à l'évaluation des avoirs à l'échelle la plus décentralisée qui soit, c'est-à-dire celle des villages.</li> </ul>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation établit régulièrement des données de référence et affine ses indicateurs, conformément aux directives relatives aux activités VCA. Elle utilisera les indicateurs figurant dans le Plan stratégique pour 2014-2017 pour assurer plus efficacement le suivi des résultats.</p> <p>Le Gouvernement dispose d'un cadre de suivi et d'évaluation relevant des plans régional et national de développement intégré, qui sont administrés par les Directions régionales et la Direction nationale du développement rural. Le bureau de pays continuera d'œuvrer dans ce cadre pour renforcer les capacités des pouvoirs publics.</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p>



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ONG	organisation non gouvernementale
VCA	Vivres pour la création d'avoins